

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 22

Artikel: Les crampons à la montagne
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Servons-nous nous-mêmes.

— C'est une vraie misère, ma chère, on ne trouve plus de domestiques ! Jadis, les domestiques s'en allaient à droite et à gauche, en quête d'engagements ; aujourd'hui, c'est à nous de courir et de nous mettre à leurs genoux pour les supplier de vouloir bien nous accorder leurs services.

— Services qu'il faut payer au poids de l'or. Les exigences de ces demoiselles n'ont plus de mesure. Et, plus on change, plus augmentent les prétentions. A présent, quand on a une domestique, on la garde — si encore elle veut bien rester — eût-elle trente-six défauts !

Voilà ce qu'on entend journellement entre dames. C'est pour elles la grande question du jour. Il n'est guère que la question de toilette et de mode qui lui dame le pion. Et ce n'est pas chez nous seulement qu'il y a une « question des domestiques » ; elle existe partout.

Il n'y a pas très longtemps, l'Union française pour l'action morale avait ouvert une enquête sur ce sujet.

Les questions posées étaient les suivantes :

1° Y a-t-il vraiment une pénurie de plus en plus grande des domestiques ? — 2° A quelles causes faut-il l'attribuer ? — 3° Faut-il se réjouir du fait ou le déplorer ? — 4° Quels seraient les remèdes ? — 5° Quelle conception peut-on se faire de la domesticité dans la société future ?

Les réponses sont venues. Elles sont quelque peu contradictoires. En majorité néanmoins les correspondants de l'Union pour l'action morale croient à la « raréfaction » des domestiques. Les causes qu'ils en donnent varient extrêmement. Pour les uns, c'est la faute de l'instruction populaire. Pour d'autres, il faut attribuer cette « raréfaction » au fait que la jeunesse populaire acquiert de jour en jour un sentiment plus net de sa propre dignité.

M. de Cherville pense que tout le mal vient de la façon dont nous traitons aujourd'hui nos domestiques : nous ne respectons pas suffisamment en eux la dignité de la personne humaine.

Si les avis varient sur la cause du mal et sur les remèdes à y apporter, tous sont d'accord sur un point : le mal existe.

Que faire ? Prendre son mal en patience, répondent les trois quarts des gens. C'est ce qu'il y a de mieux, semble-t-il.

« Par suite de la difficulté croissante de se procurer des domestiques, dit M. Ch. Gide, professeur à la Faculté de droit de Paris, les célibataires d'abord, les gens mariés ensuite, seront forcés de recourir de plus en plus à la vie de club, de pension. »

Mais cela coûtera cher aux familles nombreuses, réplique-t-on ? Eh bien, ces familles resteront chez elles et trouveront facilement dans leur sein le moyen de suppléer à la disette de domestiques.

Les progrès immenses réalisés dans l'aménagement des maisons modernes facilitent bien la besogne. L'eau, froide ou chaude, la lumière, la chaleur circulent de la cave au grenier, à la

disposition de tous. Le téléphone nous met en communication directe avec nos fournisseurs, qui, au premier appel, nous apportent à domicile tout ce qu'il nous faut. Un ascenseur nous hisse, sans fatigue, de la rue au seuil de notre logis, si haut perché soit-il. Et tout ce qu'on peut encore attendre du progrès !

Il faut se résigner. Dans quelques années il n'y aura plus de domestiques. Apprenons donc, dès maintenant, à nous en passer. Servons-nous nous-mêmes. On n'est jamais mieux servi, assure un vieux dicton, qui s'est rarement trompé.

Les personnes assez extérieures pour vouloir encore des serviteurs devront y mettre le prix et se plier à leurs légitimes exigences. Elles y sont obligées déjà dans certains pays. En Angleterre et aux Etats-Unis, par exemple, on ne trouve plus de domestiques qu'à condition de leur donner un traitement qui nous effrayerait.

Nous ne parlons pas seulement des sept repas par jour, que réclament ces précieux auxiliaires, ni de l'inévitable thé de quatre heures. La domestique anglaise et américaine jouit par surcroît de la liberté de ses soirées ; elle dispose de son dimanche ; elle peut recevoir qui bon lui semble. On cite même certaines places où un salon lui est affecté pour recevoir ses parents, amies et amis et où une heure lui est réservée « pour étudier sur le piano de madame. »

Nous l'avons dit : servons-nous nous-mêmes. Le système aura ses inconvénients, sans doute, mais il aura aussi ses avantages. Qui sait ? ceux-ci finiront peut-être par l'emporter sur ceux-là.

Songez donc : Des rôtis toujours cuits à point, des mets bien mitonnés par madame ou mesdemoiselles qui, somme toute, ont plus d'intérêt encore que la domestique à ce que tout aille bien. Plus, ou presque plus de vaisselle brisée, plus de statuettes décapitées, plus de meubles écornés. Economies sur toute la ligne. Plus de ces brusques modifications de régime et d'habitudes, conséquence inévitable des nombreux changements de domestiques. Plus de scènes. Plus d'inquiétude pour madame, lorsque la bonne est jeune et folle. Plus de militaires ou de pompiers dans les armoires.

Et, du même coup, suppression des exploits chorégraphiques de l'anse du panier, revenue à des mœurs plus correctes, à son rôle naturel, que jamais elle n'eût dû abandonner.

Décidément, le nouveau système aura bien du bon. X.

Les crampons à la montagne.

Les crampons que les ascensionnistes fixent à leurs chaussures pour franchir sans danger les glaciers et les pentes recouvertes de verglas sont des engins d'une utilité incontestable et que tous les montagnards connaissent. Ce n'est pas de ces crampons-là que nous voulons parler ici, mais des êtres auxquels on a donné leur nom, parce qu'une fois qu'ils se

sont collés à vous, ils ne vous lâchent plus.

Si vous avez été quelquefois à la montagne, vous avez nécessairement été abordé un beau jour par un bon jeune homme, à l'accent tudesque, qui vous a poliment demandé la faveur de vous tenir compagnie. Cela lui étant accordé — à partir d'une certaine altitude, variable toutefois d'après les tempéraments, on accorde tout à la montagne — cela lui étant aimablement accordé, le doux jeune Allemand ne vous quitte pas d'une semelle. Vous le trouvez profondément ennuyeux, mais, résigné, vous le subissez du soir au matin, sans broncher. L'autre a mille raisons pour exercer jusqu'au bout son métier de mollusque, car il ne connaît pas les sentiers et se perdrait dans les régions désertes ; en outre, il n'a pas emporté de vivres, ce qui est à la fois moins lourd et plus économique ; enfin, il désire se perfectionner dans le maniement de la langue de Voltaire. De sorte que vous êtes excédé toute la journée par son commerce assommant, que vous lui servez de guide, que vous le nourrissez et lui faites par dessus le marché un cours de français. Et notez bien qu'en vous quittant, il sera persuadé que vous êtes son obligé. En l'appelant *crampon* dans le fonds de votre cœur, vous êtes indulgent.

Il y a une autre variété de *crampon*, c'est le professeur allemand. (Pourquoi faut-il qu'ils soient tous Germains ?) Celui-là a le moyen de se payer des guides ; il a le havresac bourré de victuailles et ne cherche pas autrement à prendre une leçon de français gratuite. Mais il ne va pas à la montagne comme vous, pour le plaisir de grimper, de se griser d'air léger, d'oublier l'atmosphère, le brouhaha et les tracasseries des cités. Il escalade des pics et des arêtes pour pouvoir dire qu'il a « fait » telle et telle cime. Il connaît les noms des montagnes mieux que tous les géographes. « Ceci, vous dit-il, en vous montrant de son alpenstock une sommité à peine perceptible, c'est le Piz Mundan ; cela, là-bas, c'est le Piz Ciavalatsch ; cette autre, tout à gauche, le Piz Bevers. » Quand vous en avez entendu ainsi des heures durant, vous avez beaucoup de peine à ne pas précipiter dans l'abîme ce *crampon* savant.

Il y a peu d'années, feu le professeur Duveluz, un amant passionné de la montagne, remontait, avec quelques amis de Lausanne, la vallée de Saas. Chemin faisant, nos excursionnistes furent rejoints par un *crampon* de l'espèce ci-dessus, dont, cela va de soi, il leur fut impossible de se débarrasser. Ce personnage, professeur dans quelque école d'Allemagne, venait aussi des Grisons. Il en avait escaladé tous les Piz et se plaisait à les énumérer, tout en se renseignant sur les nouvelles cimes qui se présentaient à ses yeux. A chaque instant, M. Duveluz, auquel il s'était plus particulièrement collé, devait lui désigner par leurs noms toutes les éminences de la chaîne des Mischabels.

On allait se mettre à table, lorsque l'insatiable *crampon* demanda encore une fois quels *piz* se dressaient au milieu de l'horizon.

A bout de patience, M. Duveluz lui cria :

« C'est le *räodzai-pi*, le *bowläi-pi* et le *l'einlè-vai-pi* ! »

Et le crampon pédant de noter gravement ces nouveaux noms dans son calepin. V. F.

Les tireurs du bon vieux temps.

L'Abbaye de l'Arc de Lausanne et l'Abbaye de l'Arc de Vevey.

VI

Pour compléter nos renseignements sur les anciens tirs, et ainsi que nous l'avons annoncé, nous ne pouvons nous dispenser de donner quelques détails sur l'*Abbaye de l'Arc* de Lausanne et celle de Vevey, quoique nous en ayons déjà parlé dans le *Conteur*, il y a une trentaine d'années.

L'Abbaye de l'Arc de Lausanne remonte à 1691. A cette époque, un certain nombre de bourgeois fondèrent une société pour s'exercer au tir de l'arc, sous la dénomination de *Noble Abbaye des Archers*. Les fondateurs étaient au nombre de 43, parmi lesquels quelques noms qu'on retrouve sur la liste des membres actuels; d'autres appartenaient à des familles bourgeoises entièrement éteintes aujourd'hui, telles que les Milots, les de Pra Roman, les de Tallens, etc.

La constitution de la *Noble Abbaye des Archers* reçut l'approbation de LL. EE. et les très honorés seigneurs de la ville de Lausanne lui allouèrent, à titre d'encouragement, une subvention annuelle de 400 florins (le florin valait 4 batz), en y mettant pour conditions que tous les bourgeois de Lausanne, même ceux qui ne faisaient pas partie de la société, pourraient prendre part au tirage, condition qui fut exécutée.

Au début, le prix de réception fut fixé à 50 florins. Le conseil d'administration se composait d'un capitaine, d'un lieutenant, de deux secrétaires, d'un boursier et de quatre conseillers. Le roi (1^{er} prix) siégeait au conseil et y exerçait une certaine influence.

Les tirages avaient lieu au bas de la promenade de Montbenon et étaient au nombre de huit par année. On tirait alternativement au blanc ou contre des figures placées à une certaine élévation, telles qu'un soleil, un maure ou un aigle qui se détachaient par fragments. Le dernier morceau enlevé donnait le premier prix.

Les réunions pour ces tirages se faisaient avec un certain appareil. Tous les archers, drapeau déployé, tambours et fifres en tête, allaient chercher le roi à son domicile, puis de là se rendaient en cortège sur la place du tir, le carquois au dos, l'arc bandé et la flèche à la main. Le bailli assistait ordinairement à la fête, car presque toujours on lui conférait le titre de membre honoraire.

En 1713, les demandes d'admission augmentant, le prix de réception fut porté à 25 écus pour les bourgeois et 30 pour les étrangers.

En 1750, le président de la société prit le titre d'abbé et l'on fixa à six le nombre des membres du conseil. Lorsqu'il se présentait une question difficile à résoudre, au lieu de nommer une commission, le président invitait chaque membre à se recueillir chez lui, pour découvrir le meilleur moyen à employer. Il faut dire que ces appels à la méditation individuelle ne produisaient que de chétifs résultats, car on lit souvent au procès-verbal « qu'aucune idée nouvelle n'ayant été présentée », on charge une personne spécialement désignée de s'occuper de l'affaire dont il s'agit.

Les événements politiques de 1791 avaient laissé des traces profondes; bien des intérêts furent froissés, bien des dissentiments surgirent. Aussi, en 1808, le canton de Vaud étant libre et organisé, on sentit le besoin de rappro-

cher les partis. A cet effet, on fonda une société d'agriculture qui eut beaucoup de succès; puis les diverses sociétés d'archers furent invitées à y contribuer pour leur part. Plusieurs réunions d'archers furent dès lors organisées et spécialement entre les sociétés de Lausanne et de Vevey. Voici textuellement le procès-verbal d'une de ces réunions qui eut lieu à Vevey, le 13 août 1810 :

« Vingt-cinq tireurs lausannois sont accourus à l'invitation de leurs frères veveysans !
 » Nos bons hôtes animés par cette hospitalité honnête qui les caractérise, n'ont pas eu de peine à nous faire passer une journée des plus agréables. Toujours plus forte a été prise la résolution de se réunir chaque année.
 » Toujours plus vif a été le chagrin de se quitter et le plaisir de se revoir. Ne pourrait-on pas dire ici, sans manquer à la décence, que Messieurs de Vevey nous ont donné un exemple qui devrait être généralement suivi.
 » Ils surent flatter le palais des plus gourmets sans avoir recours à des liqueurs étrangères.
 » Les coteaux du Léman avaient vu croître tous les vins qui furent servis. » L. M.
 (A suivre.)

La question des toutous.

Nous avons reçu encore la lettre suivante :

Yverdon, le 30 mai 1900.

Monsieur le rédacteur,

Dans le second de vos articles intitulés : *A quoi servent les toutous*, vous priez les amis et les défenseurs des chiens de faire connaître leurs arguments. Personne n'ayant répondu jusqu'ici à votre invitation, je prends la liberté de vous exprimer ma façon de penser.

Votre correspondant, M. A. de S., en veut aux chiens des sympathies que leur témoignent les messieurs et les demoiselles d'un certain âge. A l'en croire, les toutous leur permettent de déverser « le trop-plein de leurs affections méconnues et de leur amour raté. »

Et quand cela serait ?

Nous sommes bien libres, je suppose, de disposer, à notre gré, de notre amitié, et je ne vois pas pourquoi les petits chiens devraient être condamnés pour ce grave motif qu'ils sont chéris de leurs maîtres.

M. A. de S. feint de croire que seuls les vieux garçons et les vieilles filles s'attachent aux toutous. Qu'il me permette de lui dire que je suis mère de famille, que néanmoins je possède un petit chien griffon et que ni mon mari ni mes enfants n'ont à souffrir de mes sympathies pour cet animal. On n'aime au reste pas un chien comme sa famille.

Vrai, les plaisanteries de M. A. de S. à l'adresse des filles qui n'ont pas d'amoureux sont aussi peu neuves que déplacées. S'il y a tant de jeunes personnes qui coiffent sainte Catherine, à qui la faute ? sinon aux hommes égoïstes qui, ayant un métier lucratif, une situation enviée, quelque peu de bien au soleil, préfèrent jouir égoïstement de tout cela, plutôt que de demander la main des braves filles qui certainement feraient leur bonheur !

Mais je m'écarte de la question. Je voulais vous dire, monsieur le rédacteur, que les toutous petits chiens, les chiens de dame, les chiens de manchon, me paraissent avoir leur raison d'être tout aussi bien que les autres bêtes du bon Dieu.

Je pourrais vous citer nombre d'exemples de leur utilité, mais je m'en tiendrai à celui-ci :

Une dame de mes connaissances, âgée, peu fortunée et affreusement sourde, vit ici toute seule dans un petit logis. Elle n'a pas le moyen d'avoir une domestique et, comme tous ses parents sont morts, personne ne lui tient compagnie. Or, étant très peureuse, elle a l'habitude de s'enfermer chez elle à double tour, si bien que jusqu'au jour où elle se procura un petit chien, c'était toute une affaire que de lui transmettre un message quelconque. N'entendant pas la sonnette de son appartement, qui a pourtant un timbre d'une belle sonorité, elle n'allait pas répondre. Maintenant qu'elle possède un petit compagnon à quatre pattes, celui-ci la tire par le bas de sa jupe lorsque arrive la laitière ou le facteur.

A quoi est-il bon ce toutou-là, M. A. de S. ?

Veillez me croire, monsieur le rédacteur, etc.

Mme Hélène K.

Nous remercions M. A. de S. et Mme K. de leurs intéressantes lettres et, comme nous avons promis de dire aussi notre sentiment sur les toutous, nous l'exprimerons brièvement :

Nous convenons avec Mme K. que les toutous petits chiens peuvent rendre parfois des services; cependant, il nous semble que le nombre des inconvénients qu'ils offrent dépasse de beaucoup celui de leurs avantages. M. A. de S. a raison, les toutous sont des animaux de luxe. S'ensuit-il qu'on doive les exterminer ? Ce serait aller un peu loin, car si l'on faisait disparaître de ce bas monde toutes les choses de luxe, toutes les bêtes de luxe et toutes les personnes de luxe — car il y en a aussi — que nous resterait-il ?

Cllião qu'on Pédhie à la maison.

Lè dzeins d'ora, na pas tant cllião dè la campagne coumeint cllião dè la vela, vignont rudameint fignolets po sè lodzi; n'ont jamé prào plliace; lào faut çosse, lào faut cein et l'est bin molézi dè lè conteintà bin adrà.

Tsi no, que ne sein portant lo père et la mère, cinq z'einfants et que n'ein onco avoué no lo père-grand, devenà-vai dierso n'ein dè pailo ? Et bin fenameint ion avoué on hotò, pu l'est tot. Aò pailo, l'ài a lo grand lhi po lo père et la mère et dou tserriots que s'einfattont dezo, tot coumeint dâi terrens; lo père-grand cutsé dein cé dè dessus avoué lo derrâi dâi bouébo et lè quatre z'autro dein lo tserriot dezo, dou à la tète et dou à pi; quand on est tré ti dein la tsambra, on l'ài est on bocon cagni, se vo volliâi, mà, on iadzo dezo lo lévet, nion ne sè gravé.

N'est pas cllião dè la vela que sè conteintèriont coumeint no ! Lào faut adé on pailo tot espert io vont medzi, ion po sè cutsi, et se l'ont on part dè bouébo, lào faut onco on outra tsambra po reduire cllião gosses; faut on pailo po la serveinta, se l'ein ont iena, et, coumeint l'ariont vergogne dè fèrè eintrâ lè z'amis et lè vesités io on cheint la soupa et la campòta, lào faut onco on bio pailo tot garni dè lhi dè repou, dè gliaciès, avoué dâi potrets dorâ contre lè mourets et 'na balla trabllia rionda ào maitein, pu, perque bas, dâi bio tapis tot bariolâ, que ne faut pas lài allâ avoué dâi choquès tot'embozolaies, allâ pi !

Et crâidè-vu petètrè que sont conteints dinse ? ma fai na ! Font la potta se n'ont pas la clliairance à l'hotò et amont pè lè z'ègrâ, et coumeint cllião damès sont trâo tserropès po allâ queri l'édhie vai lo borné, faut onco que l'aussant l'édhie dè la coumouna tant qu'à l'hotò et que pouéssant la fèrè pessi à fi dessus lo laviào rein qu'ein vereint lo robinet. Et ora dein cllião grantès maisons dè la vela, font montâ cll'édhie dein tota la baraquâ et la font arrevâ tanqu'à cé eindrà io nion ne pào allâ po cauquon d'autro.

Faut bin derè que, s'on demàorè à n'ont troisièmo, cein est prào coumouo, kâ lè fenès n'ont pas fatta dè tragâ l'édhie tot amont lè z'ègrâ quand volliont lavâ lè tchoux et la salarda àobin rëcurâ pè l'hotò, mà assebin cein lè gravé d'allâ mena la leingua vai lo borné, et por cein n'est pas on mau.

Lo Dâvi à l'assesseu fasâi montâ 'na carraie tot ào bet dào veladzo et coumeint l'allavé sè mariâ avoué 'na felhie qu'ètâi on bocon damuzalla et qu'avâi été grantein dein lo défrou, la volliu que cllia bâtisse sâi fètâ à la novalla mouda, coumeint cllião dè la vela. Adon, coumeint la coumouna a prào édhie, sè décidâ dè demândâ 'na concèchon à la municipalità po que pouéssè preindrè on tant d'édhie à la